



Au service
des peuples
et des nations

**Termes de référence pour le recrutement d'un/e consultant/e d'appui aux
projets « Troisième Communication Nationale» et « Premier rapport biennal »
et au point focal Fonds Vert**

1. Contexte et justification

Les effets néfastes des changements climatiques, que ce soit socialement ou économiquement, sont largement admis. Ils sont porteurs de déstabilisation des modes de vie, provoquent des pertes de biodiversité, affectent les ressources et menacent les capacités de production, notamment agricoles. Le cinquième rapport de l'IPCC a confirmé la nécessité d'orienter l'économie mondiale vers un développement bas carbone de façon à limiter la hausse de la température terrestre à moins de 2°C à l'horizon 2100. Pour atteindre cet objectif, il est impératif que les conditions suivantes soient remplies :

- Une réduction drastique des émissions mondiales des Gaz à Effet de Serre (GES) de 50% en 2050 par rapport à 1990 ;
- La contribution des pays développés et en développement dans les efforts de réduction de GES en engageant des politiques ambitieuses d'atténuation de GES ;
- Le soutien financier des pays développés aux pays en développement dans la lutte contre les changements climatiques en mobilisant 100 milliards \$ à partir de 2020.

Dans ce contexte, la communauté internationale a adopté, lors de la 21^{ème} Conférence des Parties de la CCNUCC (COP21) qui a eu lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015, un nouvel accord qui a rassemblé pour la première fois tous les pays de la CCNUCC autour de la cause climatique. A la veille de cette COP, 188 pays - représentant 98% des émissions mondiales - ont présenté leurs contributions nationales prévues et déterminées (INDC) comportant des objectifs quantifiés d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, tout en se donnant rendez-vous chaque cinq ans à partir de 2025 pour revoir à la hausse ces engagements..

La Tunisie a soumis, le 16 Septembre 2015, sa contribution au Secrétariat de la CCNUCC confirmant ainsi son engagement à contribuer aux efforts de la communauté internationale pour contenir le réchauffement de la planète à moins de 2°C et ce, à travers l'objectif d'atténuation exprimé en termes de réduction de l'intensité carbone de son économie de 41% en 2030 par rapport à 2010. Toutefois, la mise en œuvre de cette contribution est conditionnée par d'importants moyens financiers à mobiliser estimés à environ 17 milliards US\$ pour les programmes d'atténuation et 2 milliards US\$ pour l'adaptation. Pour pouvoir mobiliser les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de cette contribution, la Tunisie devra se conformer aux exigences de l'accord notamment en matière de transparence, à travers la mise en place de systèmes de mesure, de suivi et de reporting qui permettront d'évaluer l'impact des politiques d'atténuation mises en œuvre mais aussi de rassurer les bailleurs des fonds quant à l'utilisation efficace des soutiens financiers reçus. La Tunisie devra également démontrer sa capacité à mobiliser d'une manière coordonnée tous les acteurs pour mettre en œuvre tous les programmes prévus mais également sa capacité à améliorer les dispositifs nationaux institutionnels et réglementaires répondants aux défis des changements climatiques.

Dans le cadre de son programme pays pour la période 2015-2019, le PNUD, à travers les projets « Troisième Communication Nationale » et « Premier Rapport Biennal », continue à appuyer la Tunisie pour mettre en place les conditions favorables permettant d'honorer ses engagements vis-à-vis de la Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) et de tirer profit des opportunités de financement et de renforcement de capacités offertes par l'accord de Paris.

On cite notamment :

- L'élaboration du 2^{ème} rapport biennal actualisé sur les émissions de GES de la Tunisie ;
- La préparation de la Troisième Communication Nationale au titre de la CCNUCC ;
- L'appui à la mise en œuvre de l'accord de Paris ;
- L'appui à la participation tunisienne à la COP22 ;

- Le renforcement des capacités des différents acteurs concernés par la problématique des changements climatiques.

A cet effet, et au vu de l'importance de ces échéances et des enjeux qui en découlent, un appui est sollicité pour les projets « Troisième Communication Nationale » et « Premier rapport biennal » ainsi que pour le Point Focal Fonds Vert pour le Climat (PFFV).

2. Objectif de la mission

L'objectif de cette mission consiste à appuyer l'unité de gestion des projets « Troisième Communication Nationale » et « Premier rapport biennal » et le Point Focal Fonds Vert pour le Climat dans la mise en œuvre desdits projets afin d'assurer l'atteinte des différents résultats escomptés à temps et avec la qualité requise.

3. Consistance de la mission et tâches à réaliser par le prestataire de services

En appui à l'Unité de Gestion des projets : « Troisième Communication Nationale-(TCN) » et « Premier rapport biennal –(BuR) et au Point Focal Fonds Vert (PFFV), le/la consultant/e d'appui aura à accomplir la mission suivante :

- Appuyer le Project Manager (PM) et le Directeur National du Projet (DNP) dans le suivi programmatique des projets TCN et BuR conformément au descriptif du projet et aux politiques et procédures du PNUD. Ceci inclus le reporting et la communication sur les résultats des projets ;
- Apporter un appui administratif, logistique et financier à la mise en œuvre du plan de travail et au suivi des activités des projets avec les différents départements du PNUD et du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ;
- Appuyer le PM et le DNP au monitoring des projets, à la préparation des rapports de progrès trimestriel et annuel et à la mise à jour des plans d'achat et de décaissement ;
- Assister, en cas de besoin, le PM pour la réalisation de toute autre tâche en relation avec les projets ;
- Appuyer à la préparation de tout autre rapport/document particulier selon les nécessités exprimées par le directeur national du projet (DNP) et/ou le PM et/ou la chargée de programme énergie et environnement au PNUD (CP PNUD) ;
- Appuyer administrativement le Point Focal Fonds Vert dans toute activité liée au Fonds Vert pour le Climat, et notamment dans le processus d'accréditation, l'organisation des ateliers et séminaires.

4. Durée, échéancier et honoraires :

La durée de la mission s'étalera sur 06 mois renouvelable selon les disponibilités des fonds, sans dépasser 12 mois et sur la base d'une évaluation des résultats atteints.

Le paiement des honoraires s'effectuera à la soumission et à l'approbation du rapport d'activité mensuel synthétisant l'appui apporté à l'unité de gestion du projet et au PFFV (comme indiqué dans le tableau ci-dessous). Ce rapport sera élaboré conformément aux objectifs qui seront fixés préalablement avec le Project Manager des projets TCN et BuR et le Point Focal Fonds Vert. Le/la consultant/e soumettra en format numérique et avec le rapport mensuel tout document ayant fait l'objet d'appui aux projets (tableau de suivi, présentation, notes, etc..).

Livrables	Echéance de soumission
Rapport mensuel récapitulant les réalisations selon les tâches requises	la dernière semaine de chaque mois

5. Lieu des travaux de la mission

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

6. Langue utilisée

Les langues requises sont le **français, l'anglais et l'arabe**.

7. Compétences nécessaires pour le bon déroulement de la mission

Le/la consultant(e) doit :

- faire preuve d'intégrité et agir conformément aux valeurs et à l'éthique des Nations Unies ;
- faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité face aux différences de culture, de genre, de religion, de nationalité et d'âge ;
- faire preuve d'impartialité et de discrétion ;
- promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- faire preuve de grande capacité de travail en équipe ; et doit posséder de grandes aptitudes pour la résolution des conflits ;
- faire preuve de créativité et d'autonomie et doit posséder de grandes aptitudes pour travailler sous forte pression ;
- démontrer d'un esprit critique et d'analyse.

8. Profil du consultant(e)

La présente mission sera menée par un consultant ayant :

- Un diplôme de Licence ou équivalent (Bac + 3 et plus) dans les domaines de gestion et/ou sciences économiques et/ou sciences sociales ou tout autre domaine pertinent ;
- Une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans le domaine lié à la gestion de projets et/ou projet de développement ;
- Des connaissances dans les domaines liées à l'environnement et énergie sont souhaitables ;
- Des excellentes capacités organisationnelles et rédactionnelles en français en anglais et en arabe ;
- Une maîtrise parfaite des outils informatiques (outils de traitement de texte, de calcul, de recherche). La maîtrise des outils de gestion de base de données (type ATLAS) serait un atout ;
- Une connaissance des procédures du FEM et du PNUD constituent un atout.

9. Contenu de l'offre

Les consultant/es ayant les qualifications requises décrites ci-dessus peuvent postuler pour la présente consultation. Le dossier de candidature, devra comprendre obligatoirement les pièces ci-dessous listés :

- **Offre technique :**
 - Une lettre de motivation
 - Un CV mis à jour signé par le consultant(e) incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec les contacts des références à l'appui (nom, adresse email et N° téléphone) ;

- **Offre financière :**

Elle doit être détaillée selon le tableau suivant :

Eléments	Honoraire unitaire mensuel HT en TND
Honoraires mensuels	

10. Evaluation des offres

L'évaluation technique des offres portera sur les critères indiqués ci-dessous et selon le barème de notation suivant pour chaque consultant (e).

Il est à noter que les soumissionnaires ayant totalisés plus de 40 points lors de l'évaluation du critère Background et références du consultant devront passer un test écrit afin d'évaluer leurs capacités organisationnelles et rédactionnelles.

L'évaluation technique représente 70% de la note globale ; l'évaluation financière représente 30% de la note globale. Ainsi la note globale = Note technique * 70% + Note financière * 30%

Grille d'évaluation de l'offre technique de l'expert :

Critères	Points maximum
1- Background et références du consultant	70 points
Diplôme universitaire dans les domaines de gestion et/ou sciences économiques et/ou sciences sociales ou tout autre domaine pertinent : <ul style="list-style-type: none"> - Licence (bac +3) ou équivalent dans la spécialité : 5 points ; - Master et plus dans la spécialité : 10 points 	10 points
Expérience dans la gestion de projets et/ou projet de développement (les expériences de stage d'apprentissage et/ou de stage de recherche <u>ne seront pas acceptées</u>) : <ul style="list-style-type: none"> - Trois ans : 10 points - Cinq ans : 20 points ; - Six ans et plus : 30 points 	30 points
Expérience similaire à la présente mission dans le domaine de l'environnement et/ou de l'énergie (les expériences de stage d'apprentissage et/ou de stage de recherche <u>seront acceptées</u>) <ul style="list-style-type: none"> - Une expérience : 10 points - Deux expériences et plus : 20 points 	20 points
Expérience de travail au sein d'un organisme international tel que PNUD, SNU, Banque mondiale, etc... est un atout (les expériences de stage d'apprentissage et/ou de stage de recherche <u>seront acceptées</u>) <ul style="list-style-type: none"> - Aucune expérience : 0 points - 01 expérience de travail : 5 points - 02 expériences de travail et plus : 10 points 	10 points
2- Test écrit pour l'évaluation des capacités organisationnelles et rédactionnelles	30 points